

Théophile GAUTIER

ŒUVRES COMPLÈTES

Section VI

Critique théâtrale

Tome XXI

Postface générale

par Patrick BERTHIER

Index général

établi par Patrick Berthier



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

Abréviations :

BnF : Bibliothèque nationale de France.

BSTG : *Bulletin de la Société Théophile Gautier*, Université Paul-Valéry, Montpellier (1980-2016), Universités Paris-3 et Paris-4 (à partir de 2017), publication électronique depuis 2020.

CG : Gautier, *Correspondance générale*, éditée par Claudine Lacoste-Veysseyre sous la direction de Pierre Laubriet, Genève, Droz, 12 vol., 1985-2000.

HOTG : Charles Spoelberch de Lovenjoul, *Histoire des œuvres de Théophile Gautier*, Charpentier, 2 vol., 1887 ; Genève, Slatkine reprints, 1968.

TLF : *Trésor de la langue française informatisé*, CNRS, ATILF et Université de Lorraine, en ligne par le CNRTL.

Postface générale, *addenda* et *errata*, établissement des index :
Patrick Berthier.

APRÈS LE FEUILLETON

Postface générale

Le titre choisi pour cette postface nous oriente vers le dernier mois de l'année 1861. Pour Gautier cette période est occupée par deux tâches prenantes : la rédaction du récit de son second voyage en Russie, et surtout celle du *Capitaine Fracasse* annoncé de très longue date, et longtemps retardé ; le premier chapitre est publié, enfin, dans la *Revue nationale et étrangère* le 25 décembre, et les autres suivront à bon rythme. Mais en tant que critique Gautier ne peut pour autant se dispenser de l'effort hebdomadaire qui est son gagne-pain : aller au théâtre, et rendre compte, chaque lundi, de ce qu'il a vu. Dans le numéro de la *Revue* qui précède le début de *Fracasse*, il a publié ce poème, intitulé « Après le feuilleton » :

Mes colonnes sont alignées
Au portique du feuilleton ;
Elles supportent, résignées,
Du journal le pesant fronton.

Jusqu'à lundi je suis mon maître.
Au diable chefs-d'œuvre mort-nés !
Pour huit jours je puis me permettre
De vous fermer la porte au nez.

Les ficelles des mélodrames
N'ont plus le droit de se glisser
Parmi les fils soyeux des trames
Que mon caprice aime à tisser.

Voix de l'âme et de la nature,
J'écouterai vos purs sanglots,

Sans que les couplets de facture
M'étourdissent de leurs grelots ;

Et portant, dans mon verre à côtes,
La santé du temps disparu,
Avec mes vieux rêves pour hôtes
Je boirai le vin de mon cru :

Le vin de ma propre pensée,
Vierge de toute autre liqueur,
Et que, par la vie écrasée,
Répand la grappe de mon cœur¹ !

Si l'opposition entre contrainte et liberté s'impose comme une évidence dès la première lecture de ces vers, elle n'en dépasse pas moins l'aspect purement concret et répétitif d'une tâche laissée de côté avec soulagement à peine a-t-elle été accomplie. Il suffit pour le comprendre de s'y plonger tout au long, dans ce feuilleton maudit par son auteur, et de s'apercevoir à quel point la liberté se fait sa place au sein même de la contrainte. C'est du moins ce que je voudrais montrer, car si le vocabulaire du poème semble placer face à face la corvée et le caprice comme si l'une excluait l'autre, la pratique du « rez-de-chaussée » telle que la conçoit Gautier ne cesse au contraire de tenir la porte ouverte sur l'extérieur, laissant la fantaisie venir jeter son charme au milieu même de l'écriture.

*

Le cliché représentant Gautier en galérien du feuilleton, c'est lui qui l'a créé et varié comme à plaisir, et, curieusement, surtout dans les premières années – comme s'il n'avait pas prévu, et il ne le prévoyait en effet certainement pas, qu'il resterait à son poste jusqu'à sa mort. C'est dès le 30 avril 1838 qu'il se dit « condamné au théâtre à perpétuité » (t. I, p. 474), et trois mois tout juste après son entrée à *La Presse* il définissait déjà ce qui se joue comme un « néant palpable » dont il n'y a rien à dire (16 octobre 1837, *ibid.*,

1. *Revue nationale étrangère*, 10 décembre 1861, p. 453-454. Ces vers entrent ensuite dans la quatrième édition d'*Émaux et camées*, qui ouvre le volume *Poésies nouvelles* (Charpentier, [juillet] 1863).